

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D180

Séance du 23 septembre 2010 - Convocation du 15 septembre 2010

Compte rendu affiché le 1^{er} octobre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle ROGER, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD, M. CLARET par M. RACHAS, Mlle FERNANDES par Mlle ROGER, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Produits irrécouvrables

Comme chaque année, Monsieur le Receveur municipal adresse à la collectivité l'état des produits qu'il n'a pu recouvrer.

Dans le dernier état, des produits ne peuvent être perçus pour diverses raisons : redevable en difficulté financière ou qui ne peut être retrouvé ; montant minime dont les poursuites coûteraient plus chères que la somme due.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes correspondants pour un montant total de **714,35 €**.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la demande de Monsieur le Trésorier de la commune relative à des titres de recettes pour un montant total de **714,35 €**,
- CONSIDERANT que les mesures mises en œuvre pour recouvrer ces sommes n'ont pas abouti,
- **DECIDE d'allouer en non-valeur les dettes ci-dessus définies,**
- **PRECISE que les crédits sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 23 septembre 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/10/2010
- Publication ou affichage le 01/10/2010
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1^{er} octobre 2010

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.